

## DÉVELOPPEMENT CULTUREL

---

### LES ENFANTS NON RECONNUS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

*Pour citer cet article*

---

BAZIN H. [2007], « Les enfants non reconnus de l'éducation populaire » in Agora débats/jeunesses n° 44, L'Harmattan, pp. 46-61.

*Notes de la rédaction*

Interview par la revue Agora

#### Résumé

Ce point de vue cherche à poser les termes d'un débat qui n'a jamais vraiment existé entre une nouvelle génération d'acteurs populaires fortement engagés dans leur environnement socioculturel et l'éducation populaire historiquement instituée à travers ses rassemblements, ses organisations et ses structures. Il ne s'agit pas simplement pour cette génération de participer à la discussion mais de pouvoir peser réellement sur l'avenir d'un mouvement dans une société en pleine mutation. Sans prétendre résumer la complexité de la situation, quelques éléments de compréhension sont ici posés en espérant que le débat se poursuivra.

#### Table des matières

**Vous êtes à l'initiative de la constitution d'un réseau d'acteurs autour d'une recherche-action « espaces populaires et création culturelle », l'hypothèse de ce numéro est celle d'un renouveau de l'Éducation Populaire, pensez-vous aussi que ce renouveau existe ?**

**Comment décririez-vous cette nouvelle génération d'acteurs ?**

**Vous postulez une rupture entre l'éducation populaire et ces nouveaux acteurs ? N'y a-t-il pas un débat à instaurer entre ces nouveaux acteurs et ceux qui se réclament de l'éducation populaire ?**

**Mais cette séparation que vous décrivez comme radicale, vous la datez de quand ? Vous la situez dans une continuité, comme un processus ou comme une rupture ?**

**Quels sont les points forts qui vous semblent avoir consacré cette séparation ?**

**Quelles seraient les conditions, à votre avis, pour que se renouent des liens entre éducation populaire et ce mouvement d'acteurs que vous décrivez inscrit dans une cohérence depuis les années 80 pour que puisse s'atténuer cette coupure dont vous parlez ?**

**Quelles sont alors les pistes d'action et de réflexion que vous avez pu expérimenter au cours de la recherche-action à laquelle ont participé beaucoup de ces acteurs populaires que vous évoquez ?**

**Est-ce que vous pouvez expliquer concrètement ce type d'articulation et en souligner les conséquences ?**

**Quels sont les obstacles à surmonter pour que soient reconnues ces formes alternatives d'engagement et d'organisation socio-économique ?**

**Pour conclure, quelles sont les perspectives ouvertes par ce travail collectif ?**

*Vous êtes à l'initiative de la constitution d'un réseau d'acteurs autour d'une recherche-action « espaces populaires et création culturelle », l'hypothèse de ce numéro est celle d'un renouveau de l'Éducation Populaire, pensez-vous aussi que ce renouveau existe ?*

À un récent débat sur la relation entre art et social, un jeune artiste issu des émergences culturelles, développant un projet participatif pluridisciplinaire avec les habitants d'un quartier populaire, était interrogé sur le sens de son action :

-- « Finalement, ce que vous faites, c'est aussi de l'éducation populaire, est-ce que vous vous inscrivez dans cette tradition ?

- Ce n'est pas ma culture ! », a-t-il répondu.

Voilà en une simple phrase résumés mes propos sur une séparation (irréversible ?) entre l'éducation populaire traditionnelle et une nouvelle génération d'acteurs populaires issus de mouvements d'émergences culturelles des années 80. Ces acteurs traversent les champs d'activité sans se

cloisonner à une appartenance historiquement et institutionnellement datée, particulièrement entre les champs de l'action culturelle et de l'éducation populaire. D'ailleurs, ces champs cloisonnés en corporation prennent difficilement en compte ces nouveaux profils d'acteurs intersectoriels.

Il ne s'agit pas de polémiquer entre ce qui serait de l'ordre des mouvements historiquement institués (les fédérations d'éducation populaire) et ce qui appartiendrait à un mouvement « libre » (les cultures émergentes), mais nous ne pouvons que constater un fossé générationnel, parfois même un abîme d'incompréhension entre ces deux formes de mouvement.

### *Comment décririez-vous cette nouvelle génération d'acteurs ?*

Une grande partie des témoignages que j'ai pu recueillir s'appuie sur le réseau inter-régional « espaces populaires de création culturelle » constitué par cette nouvelle génération d'acteurs populaires<sup>1</sup>.

C'est une génération intermédiaire, 25/35 ans, entre celle des années 80 (qui a plus de quarante ans) et celle des années 2000 (qui a moins de vingt ans). Elle est aussi rejointe par quelques acteurs de cette période du début des années 80, des « passeurs de frontières » peu nombreux, souvent méconnus mais qui jouent pourtant un rôle fondamental pour s'être investis dans la militance des quartiers populaires de cette époque.

C'est une génération issue de l'autoformation, de l'expérimentation. Même si leurs parcours peuvent également emprunter des formes de validation classiques (par des diplômes), ces acteurs populaires ont besoin de construire de nouveaux outils d'action et de connaissance, des nouvelles formes d'organisation (plus collectives et horizontales que catégorielles et verticales) qui correspondent à leurs enjeux. Ils développent une intelligence collective des situations où l'humain est au centre dans une logique d'échange ainsi ils peuvent décrire leur activité ainsi :

« C'est un échange, plus tu partages plus tu deviens créatif parce que tu apprends plus ».

« C'est risquer la vie, loin de l'institutionnalisation, la normalisation, la réglementation, la compétition, l'industrie culturelle, la force des médias, les pubs. C'est participer à l'échange, l'émulation, la convivialité ».

Ce sont en cela des acteurs populaires dans le sens où ils construisent par eux-mêmes les conditions de leur propre développement individuel et collectif. On m'a dit ainsi : « Avec zéro plus zéro je suis obligé de faire un ». Ils trouvent difficilement dans les modes d'organisation classiques la possibilité de maîtriser le sens et la finalité de leur travail, d'affirmer un rôle et une place dans le champ social et culturel en influençant l'orientation des logiques de développement régional. Je parle également d'acteurs populaires dans cette conscience-là d'un rôle et d'une place dans la société à travers les possibilités qu'ils ont de l'influencer et de la transformer. Cette génération d'acteurs a pour point commun d'être issue des mouvements d'émergence culturelle, d'utiliser l'énergie de ces mouvements au service de la création et de l'innovation sociale pour appréhender la complexité des situations, comprendre leurs situations et les transformer. Il s'agit de créer un « espace de création populaire », « un terrain d'expérimentation ».

Ces nouvelles formes d'engagement exigent aujourd'hui plus qu'hier une approche interdisciplinaire et multiréférentielle, incarnée par leurs propres parcours dans la capacité à jouer sur les frontières culturelles et socioprofessionnelles, provoquant ainsi des interfaces inédites entre les champs d'activités.

Traversant des espaces intermédiaires, des entre-deux socioprofessionnels à travers différents statuts et jeux de compétences, ils ont pour beaucoup construit leurs propres postes de travail. Ce qui indique en creux l'impossibilité pour les structures socioculturelles traditionnelles d'accueillir ce type de profil et de relever les enjeux contemporains qui l'accompagnent. Car prendre en compte ces parcours d'expériences, c'est accepter d'entrer dans une logique de transformation individuelle et structurelle, interroger les notions de « projet » et de « développement ».

Cette dimension d'acteurs populaires se construit enfin dans cette capacité à gérer un rapport entre l'intérêt individuel et collectif, le local et le global, le particulier et l'universel. La diversité culturelle et la complexité sociale ne leur font pas peur, ils sont d'une certaine manière « nés dedans » ! C'est une façon de mettre en relation des éléments qui peuvent paraître contradictoires, voire opposés. C'est le cas en reliant des domaines habituellement séparés comme art et social, transmission et création, connaissance et transformation, intellectualisation et pragmatisme, etc.

« C'est la rue, on débarquait de la ZUP, on était des sauvages, les lascars se mélangeaient avec les punks rock, les skaters, les fils à papa. C'était l'absence d'arrière-pensée, de recherche d'intérêt, on ne savait pas où on allait. Il y a un feeling, c'est là où le ciment s'est créé, le mélange avec des gens de tous horizons. C'est un collectif »

*Vous postulez une rupture entre l'éducation populaire et ces nouveaux acteurs ? N'y a-t-il pas un débat à instaurer entre ces nouveaux acteurs et ceux qui se réclament de l'éducation populaire ?*

D'un côté il y a ceux qui parlent d'éducation populaire et n'en font plus vraiment et de l'autre, ceux qui ne s'en revendiquent pas mais la pratiquent effectivement. À l'évidence, et c'est le paradoxe, nous assistons à un renouveau de l'engagement militant, des nouvelles formes créatives d'innovation sociale et artistique à travers l'émergence d'une génération d'associations, plus sous la forme de réseaux que de fédérations. Pour autant ces mouvements ne se revendiquent aucunement d'une filiation avec l'éducation populaire et même parfois s'affirment en s'y opposant. Comment se fait-il que l'« ancienne » éducation populaire soit ainsi connotée négativement au point d'être vécue comme un frein à un développement populaire ? Le divorce est-il consommé ou la famille peut-elle se recomposer sous une autre configuration ?

Je constate une réticence à poser les conditions du débat, ce qui dénoterait le verrouillage des enjeux de l'éducation populaire en tant que « champ ». En effet, même la frange qui se veut la plus progressiste n'arrive pas à rejoindre une base sociale perdue dans les années 80. Elle se pare d'un discours « anti-libéral », mais le débat reste enfermé dans la revendication historique pour la direction d'un champ, c'est-à-dire un discours de position dans une configuration de relations entre des acteurs en compétition dans une même sphère de la vie socio-économique appelée « éducation populaire ». Cette sphère a pris progressivement son autonomie à travers l'histoire, au risque de devenir une bulle détachée d'autres réalités. À l'instar de la sphère politique ou médiatique, une nouvelle génération d'acteurs populaires ne peut s'emparer du débat, elle n'y est d'ailleurs pas conviée. Ce qui explique également que les séismes sociaux comme les dernières émeutes urbaines de 2005 n'ont eu finalement que peu d'impact sur l'activité de ces champs. L'exclusion du débat populaire de l'espace public a pour conséquence, nous le savons, une perte de confiance envers tout appareil institué.

Ainsi s'est instaurée progressivement une séparation entre l'éducation populaire classique et l'engagement socioprofessionnel d'une nouvelle génération d'acteurs populaires. Ils sont nombreux et quasi unanimes pour évoquer cet écart grandissant. Je pourrais vous exposer de nombreux témoignages. Notons que la critique porte plus sur les structures d'éducation populaire que sur la notion d'éducation populaire et englobe aussi l'action culturelle, d'une manière générale toute forme instituée de récupération des mouvements populaires.

*« Je viens du théâtre de rue. J'aimerais sortir de la construction de coquille vide. On est peut-être dans une société où l'on se dévore très vite. C'est vrai pour le côté centres sociaux, éducation populaire, mais très vrai aussi du côté culturel et artistique : structures culturelles, théâtres, centres chorégraphiques, festivals de théâtre de rue. Ça commence à être vrai pour des institutions hip-hop. Par exemple les festivals de rue, on pose des produits artistiques, culturels dans un endroit, on donne rendez-vous à des gens et derrière on nous sert un discours de noms publics, d'espaces publics réintégrés, re-digérés. Mais en fait au-delà de ce qui est marqué sur la petite plaquette du festival, devant ou derrière, il ne se passe rien (... )*

Les termes « coquilles vides », pour des acteurs issus des sports de glisse, du théâtre ou du hip-hop reviennent souvent pour décrire des structures socioculturelles évidées de leur substance vitale. Or cette substance, c'est justement cette nouvelle génération d'acteurs populaires qui pour la plupart jeunes pratiquants, sont passés par ces structures puis, jeunes professionnels, ont emprunté pour certains les circuits de formation socioculturelle (BAFA, BEATEP, DEFA<sup>2</sup>, etc.) en collaboration avec elles.

À l'instar de l'escargot, la coquille est inséparable d'un système vivant. Un lien symbiotique ou coopératif pourrait s'installer : l'un abritant, l'autre déplaçant ; l'un protégeant, l'autre risquant, l'un englobant vers l'intérieur, l'autre en mouvement vers l'extérieur. Le reproche de la coquille vide, c'est finalement le constat d'une symbiose avortée entre la forme structurelle et les mouvements culturels. Difficile d'envisager dans ces conditions une réforme de l'intérieur du champ institué. Ce modèle arrive à ses limites, il ne se donne pas les moyens d'évoluer, mais n'est pas non plus prêt à céder sa place.

Le fait d'être passé par des structures d'éducation populaire ne veut pas dire « filiation », c'est justement le paradoxe. Il y a simplement une sorte d'échanges de bons procédés autour de pratiques, puisque c'est seulement cela qui est reconnu. Mais nous ne pouvons pas parler de rencontre, plutôt de travail en plus ou moins bonne intelligence.

D'un côté les acteurs émergents avaient besoin de supports (matériel, technique) pour développer leurs activités. Cela ne veut pas dire qu'ils adhéraient ou même se sentaient concernés par le projet de la structure ou de l'éducation populaire. De l'autre côté, les structures avaient besoin d'attirer un public jeune et populaire qu'elles n'arrivaient plus à capter. Mais est-ce que cela a participé à un nouveau projet culturel ou simplement été considéré comme une activité sectorielle et séquentielle de plus ? D'autre part, ces structures ont-elles pu servir d'observatoire des mutations

contemporaines et faire remonter une analyse sur le plan national des fédérations ou des institutions ?

L'apparente reconnaissance de mouvements émergents sous un label comme les « cultures urbaines » n'a d'ailleurs pas aidé à une meilleure intégration dans un processus d'éducation populaire, ni une meilleure compréhension des enjeux actuels. Ces mouvements ont été pris en compte avant tout sous l'aspect d'un ensemble de pratiques disparates non justement comme un mouvement. Sans doute, l'effet rassurant du label explique son succès mais n'explique pas le mouvement qu'il est censé officialiser. Au contraire, la méconnaissance est d'autant plus importante de ce que j'appelle une « forme populaire », c'est-à-dire un mode de structuration individuel et social.

Au final, le passage de nouvelles pratiques dans des structures n'a rien changé, ni pour les acteurs populaires qui au contraire se sont écartés un peu plus de l'éducation populaire classique suite à cette expérience d'instrumentalisation et ont peut-être perdu ici une possibilité d'interroger la dimension sociopolitique de leur engagement, ni pour les structures qui, enfermées derrière leurs murs, n'ont pas réussi à renouveler de l'intérieur l'éducation populaire.

Par exemple beaucoup de ces acteurs, en réaction, ont rejeté le mot « social » de leur vocabulaire (« je ne fais pas du social » !). Alors que ce terme aurait pu revêtir un sens fort, à la fois culturel et politique. L'effet pervers est de couper la propre branche sur laquelle on s'appuie, fragilisant le mouvement, le rendant plus facilement récupérable dans sa partie émergée au profit d'une institutionnalisation, et d'une marchandisation (esthétique, phénomène de mode).

Sans doute est né ici le reproche de n'avoir pas été compris dans le sens profond et l'enjeu historique de ces formes culturelles émergentes ; d'avoir l'impression que les principes, les idéaux, les valeurs d'une « culture libre » sont bradés.

D'une certaine façon, nous pourrions parler au sujet de cette génération d'un « exil de l'intérieur » pour décrire une situation socioprofessionnelle qui déborde du cadre des champs institués, qui « construit son activité sur un mode plus diffus, en l'inscrivant dans les interstices des financements publics, en lien avec des travaux d'étude, de recherche-action ou de formation. Je les désigne comme des 'exilés de l'intérieur' dans la mesure où ils sont pleinement artistes, travailleurs sociaux, ou chercheurs, mais sans accéder à l'apparat distinctif et légitimant de ces professions »<sup>3</sup>.

*Mais cette séparation que vous décrivez comme radicale, vous la datez de quand ? Vous la situez dans une continuité, comme un processus ou comme une rupture ?*

Nous pouvons retrouver dans l'histoire de ces dernières décennies plusieurs points de dissociation entre le champ institué légitime et les acteurs émergents. Je relevais tout à l'heure le paradoxe d'une reconnaissance des mouvements émergents des années 80, en particulier à travers l'énoncé « cultures urbaines », comme un ensemble de pratiques disjointes (hip-hop, sports de glisse, etc.) non comme mouvements populaires s'inscrivant dans une filiation.

Il ne peut y avoir de transmission inter-générationnelle sans conscience d'appartenir à une histoire commune. Les acteurs émergents et l'éducation populaire sont des mouvements qui prennent leurs origines dans les couches populaires des bassins d'emplois. Une coupure historique et mémorielle s'est réalisée à l'articulation des années 1980 avec la déstructuration du monde du travail, laissant esseulés les enfants d'ouvriers et d'immigrés, là où au contraire aurait dû être rappelé le rôle d'impulsion et d'innovation des mouvements populaires.

On peut situer cette coupure entre 1983 et 1985, c'est-à-dire entre la première et la troisième marche nationale des jeunes « issus de l'immigration ». Paradoxe de la médiatisation qui aurait pu faire croire que tout un pays découvre sa dimension pluriculturelle, celle d'une « citoyenneté culturelle », alors qu'elle se concentre avant tout sur la visibilité de quelques traits de l'immigration et des banlieues.

Cette nouvelle génération d'acteurs se vit moins comme orphelins de l'éducation populaire, — il existe une filiation qui croise celle du passé ouvrier des grands bassins d'emplois et des luttes d'émancipation —, que comme des « enfants illégitimes » non reconnus par elle. Ils sont pourtant les acteurs de l'éducation populaire contemporaine mais s'estiment « enfants illégitimes » de la République alors qu'elle était porteuse d'une nouvelle citoyenneté<sup>4</sup>.

Les phénomènes émeutiers récurrents depuis 25 ans rappellent tristement l'histoire de ce rendez-vous manqué où un mouvement social non-reconnu comme tel cherche les conditions de sa légitimité. « Les militants de cité » n'ont pu qu'exceptionnellement accéder à la représentation politique

*Quels sont les points forts qui vous semblent avoir consacré cette séparation ?*

Peut-être d'abord les dérives de la logique de projet et la spécialisation des compétences. Les années 80 consacrent le passage de la « lutte des classes à la lutte des places »<sup>5</sup>. Une nouvelle génération a dû se situer non à partir d'un mode vertical d'intégration, mais d'un mode transversal d'appartenance. Ce sont des espaces intermédiaires qui « poussent du milieu » et impliquent de nouveaux modes de sociabilité, de formation et de professionnalisation. Les émergences culturelles des années 80 en corrélation avec les mouvements issus de l'immigration, représentaient les indicateurs de cette mutation, cette nécessité de créer de nouveaux espaces. L'éducation populaire, comme les autres corps intermédiaires, n'a pas su interpréter politiquement ce changement du rapport au travail, de mobilisation citoyenne et d'engagement social.

La logique de projet est devenue prépondérante dans cette nouvelle forme d'organisation socioprofessionnelle dépassant les catégories classiques du travail (amateur/professionnel, bénévole/salarié, travail/loisir, stable/instable, etc.). Pour rester une démarche forte, la notion de projet aurait dû préserver une logique de processus dans le sens de la cohérence d'une transformation individuelle et sociale, mais elle a dérivé vers une acception économique libérale d'adaptation à la loi du marché selon une addition séquentielle d'actions à court terme. C'est ce qu'ont montré Boltanski et Chiapello lorsqu'ils évoquent « la grammaire du projet »<sup>6</sup>. Ainsi, la dimension de « projet » comme celle de « réseau » a été reprise par la culture du management des années 80/90. Il existe aujourd'hui une injonction d'autonomisation dans les modes d'accès au travail tout aussi aliénante que les liens de subordination classique dans le monde salarié, dans un rapport trop « flexible » au travail où chacun est renvoyé à la « liberté » de créer son propre projet. Plus généralement, le « projet » est devenu l'interface professionnelle entre un parcours et une insertion économique. Il faut que les personnes soient capables d'intégrer leur propre démarche dans un projet de structure, de ville, de développement régional, etc. Mais, un parcours ne peut se résumer à une addition de projets.

Paradoxalement l'éducation populaire n'a pas freiné mais parfois favorisé cette logique libérale du projet à travers la sectorisation et la spécialisation des activités. Une partie de la professionnalisation des acteurs associatifs s'est orientée vers une gestion parapublique de secteurs d'activités (loisirs, aide scolaire, prévention, activités culturelles, etc.)<sup>7</sup>.

Ces pratiques professionnelles catégorielles comme les politiques sectorielles territoriales (jeunesse, culture, prévention, ville, etc.) ne facilitent pas la prise en compte des situations sociales en tant que totalité, évitant un travail sur la complexité d'une réalité contemporaine qui appelait un autre type de réponses politiques. Il faut trouver de nouvelles passerelles entre le social, le politique et le culturel<sup>8</sup>.

Avec ce pouvoir techniciste, nous assistons à une spécialisation des compétences en autant de projets, de lieux, de filières, séparant des processus qui auraient dû être réunis dans une approche globale (sensibilisation, transmission, création, diffusion, formation, production, réception).

Non seulement le champ de compétence est beaucoup plus large, mais ce type de reconnaissance hyper-spécialisée ne profite qu'à une minorité de professionnels « spécialistes » séparée du reste d'un mouvement populaire renvoyé à l'étiquette « amateurs ».

Alors que l'éducation populaire s'enferme dans ses structures, le tissu associatif aurait pu autrement, pour toute une génération, engendrer une couche socioprofessionnelle susceptible d'occuper des postes de décision qui manquent actuellement dans les corps intermédiaires (cadres associatifs, politique, économique).

Le passage des années 80 se caractérise donc par l'enfermement du populaire dans le local et le territoire, dans les « cités », en réduisant la question sociale des anciens bassins d'emplois à un problème d'urbanisme et de banlieue. Au lieu d'envisager la construction du territoire à partir d'une logique de développement, dans un renversement des perspectives, les mêmes quartiers d'innovation sociale devinrent selon les différentes terminologies « ghettos », « îlots sensibles », « zones de non-droit », etc.

Le territoire n'est plus défini par une transformation mais par une exclusion. La dimension populaire n'est vue alors qu'à travers un « mal des banlieues » à mettre sous perfusion. Le potentiel d'une nouvelle génération d'acteurs populaires, entre autres issus de l'immigration est vécu comme un problème alors qu'elle est porteuse de solutions. Cela rend difficile l'articulation entre une implication locale et un projet global, encore moins possible avec la territorialisation et la sectorisation des champs d'activités et des projets associatifs dont je parlais.

Le localisme ne permet pas de lier un engagement enraciné sur un territoire et une vision transversale, trans-territoriale et politique de cet engagement. Une des conséquences est la séparation du mouvement associatif populaire en deux pôles qui n'arrivent plus à entrer en synergie : un pôle associatif social ou socioculturel territorialisé et un pôle politique d'influence nationale.

- Le premier pôle, associatif et local, a été instrumentalisé, enfermé dans les structures locales para-institutionnelles dans une « lutte des lieux ». La reconnaissance institutionnelle localisée des « associations de quartiers » ne correspondait pas aux aspirations d'une génération montante, particulièrement celle des enfants de travailleurs immigrés, qui se plaçait plus sur le terrain trans-territorial de la citoyenneté dans une revendication politique globale d'égalité des droits.

- Le second pôle, national et politique, a été récupéré comme faire-valoir politique. Ce qui fut appelé par les médias « le mouvement beur », fut principalement traité sur le terrain classique de la lutte antiraciste (« touche pas à mon pote », « droit à la différence »<sup>9</sup>), et de la pression politique (lobbying électoral<sup>10</sup>). Cette difficile prise en compte traduit aussi la perte de vitesse des mouvements d'éducation et politiques (éducation populaire, syndicats, etc.)<sup>11</sup> dérivant parfois vers des logiques corporatistes.

Des organisations issues de la militance des banlieues durant les années 80 comme le MIB (Mouvement Immigration Banlieue), le Comité contre la double peine, Mémoires Fertiles, rejointes ensuite par d'autres collectifs comme les « Motivés » à Toulouse et enfin dernièrement « AC LE FEU<sup>12</sup> » à Clichy, témoignent de la tentative politique de ne pas s'enfermer dans un traitement social, local ou parcellaire. Cependant, la coupure avec les mouvements associatifs classiques éducatifs ou sociopolitiques est consommée. De manière symptomatique, l'enfermement du populaire dans le territoire pousse à l'ethnicisation des rapports sociaux, réduit la palette des formes de mobilisation identitaire.

Toute culture a besoin d'espace pour se socialiser, c'est-à-dire être appropriée, travaillée, prendre un sens en situation, bref être en mouvement. C'est pour cela que d'une autre manière, les mouvements d'émergence culturelle résistent intuitivement ou consciemment à cette fermeture progressive mais systématique des espaces libres de la société sous les coups de boutoir conjugués de la sécurisation (fermeture des espaces publics) et de la marchandisation (commercialisation de la culture). Ils investissent autrement l'espace public de la ville, l'espace d'une expérience partagée du collectif, l'espace numérique du réseau, etc.

*Quelles seraient les conditions, à votre avis, pour que se renouent des liens entre éducation populaire et ce mouvement d'acteurs que vous décrivez inscrit dans une cohérence depuis les années 80 pour que puisse s'atténuer cette coupure dont vous parlez ?*

Pour reconnaître une filiation, il aurait fallu la réappropriation d'une histoire commune afin de poser des enjeux actuels. Cela passe par deux conditions :

- La première condition est un travail sur la mémoire des bassins d'emplois et surtout celle de l'immigration post-coloniale. Ce travail n'a jamais vraiment été réalisé, c'est ce que j'appelle le « rendez-vous manqué des années 80 ». Je renvoie à l'expérience et aux ouvrages des acteurs-chercheurs de cette époque issus de l'immigration<sup>13</sup>. Nous-mêmes avons été témoins de cette période, constatant cette cassure.
- La seconde, la reconnaissance du rôle historiquement innovateur des milieux populaires. Là encore, la reconnaissance des « cultures urbaines » ne manque pas d'ambiguïté, renvoyant à une construction sociale de la réalité, les « banlieues ». Pourquoi n'a pas pu être renouée cette tradition d'impulsion, d'agitation propre au milieu associatif des années 1970 dans les quartiers populaires ? On pensera à la mouvance issue de la militance autogestionnaire de 68, celle de l'économie sociale des régies de quartier<sup>14</sup> et des expérimentations urbaines impliquant les habitants<sup>15</sup>, la mouvance des immigrations qui assista la naissance des réseaux d'expression comme le journal *Sans frontière*<sup>16</sup> ou encore celle revendicative des concerts *rock against police*<sup>17</sup>.

Ce que nous avons pu remarquer lors de nos rencontres et nos travaux d'étude, c'est que les situations où une cohérence pouvait s'installer entre ces différentes composantes sociohistoriques, ce sont les situations animées par des personnes qui sont capables en elles-mêmes de faire cette synthèse à travers leur propre parcours, entre une activité militante et professionnelle, entre une culture et un engagement personnel, l'histoire d'une culture populaire et l'accueil de nouvelles cultures.

Ce ne sont pas uniquement des « passeurs de frontières », ce sont également des « travailleurs sur la frontière », ils permettent de poser les conditions d'un débat sociopolitique et ainsi de faire bouger les lignes. Or, bien souvent ces « passeurs-travailleurs de frontières » n'ont pas été reconnus et valorisés dans leur rôle.

*Quelles sont alors les pistes d'action et de réflexion que vous avez pu expérimenter au cours de la recherche-action à laquelle ont participé beaucoup de ces acteurs populaires que vous évoquez ?*

Cela commence par retrouver les fondamentaux d'un travail en situation dans une approche territoriale hors sectorisation, arriver à travailler avec les collectifs sous une forme non instituée, valider des cycles par l'autoformation et l'expérimentation plutôt que de créer du haut des nouveaux diplômes, travailler sur des formes d'économie plurielles, placer les enjeux de la connaissance au centre.

En 1990, nous organisons<sup>18</sup> un forum appelé *Banlieue cent visages* bouclant un « tour de France » des banlieues de grandes villes (Lyon, Marseille, Toulouse, Montpellier, Lille, Île-de-France). Nous constatons une crise des relais qui handicape l'élaboration de nouveaux projets (professionnels, sociaux, culturels, politiques) et cherchions, à travers des dynamiques éparses qui s'efforcent de s'organiser dans les quartiers, comment pourrait « émerger une signification sur les formes de mobilisation et de participation des jeunes ».

Nous étions effectivement, en 1990, au point d'articulation, entre le constat de ce « rendez-vous manqué des années 80 » et l'observation du rôle naissant mais important de l'expression de la créativité (pas seulement artistique) comme mode de réponse aux questions de société. Nous avons organisé par exemple l'une des premières rencontres nationales à reconnaître des formes d'émergence culturelle telles que le hip-hop bien avant que la force esthétique et économique des « cultures urbaines » soit prise en compte<sup>19</sup>.

Lorsque nous faisons par exemple une comparaison socio-historique entre la France et les États-Unis sur la culture hip-hop, il apparaît que les conditions d'émergence sont ressemblantes, au-delà des contextes culturels profondément différents. Elles sont au croisement d'une situation collective et de plusieurs mouvements : mouvement des formes (sociales, culturelles, artistiques) à travers des périodes historiques, mouvement de conscience à travers une réalité sociopolitique, mouvements d'innovations sociales et artistiques à travers la création de nouveaux langages esthétiques, rapports au travail et aux modes d'engagement...

L'erreur serait de diviser les réseaux associatifs en prenant à part telles ou telles formes culturelles ou esthétiques sous prétexte que ce sont déjà des modes d'organisation structurés et reconnaissables. La seconde erreur serait de prendre ces pratiques, parce qu'elles sont dites « émergentes » dans un contexte dénué d'un sens historique propre à la question sociale sur la place des acteurs populaires. Il nous faut aborder des problématiques de travail transversales à travers la question de la professionnalisation et l'innovation dans le secteur associatif.

Retrouver le lien avec les acteurs populaires d'aujourd'hui implique d'aborder ces mouvements hors champ institutionnel par des formes d'organisation alternative. Non parce que ces mouvements se placent contre l'institution, mais parce que la sectorisation institutionnelle et les catégorisations professionnelles empêchent aux mouvements de se déployer. Comment sinon est-il possible d'appréhender l'ensemble de l'espace qu'ils génèrent : cultures, représentations sociales, dynamiques de groupe, cadres d'expérience, socialisation, professionnalisation, esthétiques, expressions artistiques, réseaux, productions, économie ?

La cohérence d'un projet (personnel, culturel, artistique) se mesure à cette capacité de travailler sur une complexité. C'est une intelligence des situations qui induit à se repositionner continuellement. Il s'agit de travailler à la fois sur la partie émergée et immergée, visible et cachée d'un mouvement, en retrouvant cette dimension systémique et processuelle en refusant de séparer les éléments.

Nous sommes dans l'ordre de mouvements pluridisciplinaires ou interdisciplinaires, même si les modes de reconnaissance et de professionnalisation poussent à la séparation entre les disciplines et les champs d'activités. Ce n'est pas en additionnant les pratiques que nous pouvons comprendre un « Tout » qui s'organise autour de processus transversaux tels que la sensibilisation, la transmission, la création.

Comment prendre en compte des pratiques non académiques, des modes d'organisation non-institués ? Le caractère non-formel brouille les pistes entre amateur et professionnel. La question ne doit pas se poser pas en termes de choix entre différents espaces/temps de l'expérience (espace public, atelier de transmission, lieu de production, scène de création, etc.) : c'est un mouvement alternatif qui fait qu'une partie de cette expérience n'entrera dans aucune catégorie instituée. Si nous parlons bien ici de « mouvement », c'est dans ce sens-là où nous abordons différentes sphères de l'expérience dans un même continuum.

Si l'éducation populaire traditionnelle veut renouer avec cette génération d'acteurs populaires, il lui faut donc sortir de la segmentation par lieux et par activités pour repartir des situations humaines fondamentales, celles qui soutiennent les mouvements d'émergence. C'est la possibilité de reconstruire un autre rapport au travail, un *work-in-progress* où ce qui compte n'est pas le produit fini mais les étapes d'une transformation individuelle et collective.

Nous devons pouvoir travailler sur cette articulation entre un mouvement créatif de transformation (processus) et les directions et les moyens pour atteindre une fin (projet). C'est un travail dans la

durée qui s'évalue en fonction de ce qui change chez les individus et dans les situations. Ici se forgent en temps réel des outils, directement appropriables par tous les acteurs.

*Est-ce que vous pouvez expliquer concrètement ce type d'articulation et en souligner les conséquences ?*

Par exemple pour la notion d' « atelier », il existe un sens faible et un sens fort. Le sens faible le place comme activité socioculturelle ou de loisir autour de pratiques « jeunes » détaché d'un mouvement, le sens fort comme chaîne de production instaurant un autre rapport au travail. Dans ce dernier sens d'une totalité cohérente, nous sommes bien dans une articulation entre processus et projet, alors que, l'atelier réduit à une simple activité occupationnelle n'est ni un processus, ni un projet.

Un travail à partir de situations formées par les acteurs eux-mêmes permet donc de prendre en compte ce qui n'est pas dans un premier temps reconnaissable et catégorisable dans des dispositifs préétablis.

L'articulation processus/projet constitue en cela un mode d'appréhension et de compréhension des situations socioprofessionnelles. C'est un modèle de relation qui permet d'accéder et de comprendre l'ensemble des parcours socioprofessionnels contemporains. Cela peut constituer une ligne directrice pour aussi bien les acteurs « émergents » que ceux accompagnant les émergences culturelles.

Il faut reconnaître des formes alternatives d'engagement et d'organisation socio-économique. La séparation académique entre amateur et professionnel est d'autant moins opérante que la plupart des acteurs populaires occupent plusieurs fonctions et postes, ils jouent sur plusieurs identités socioprofessionnelles qui ne recourent pas les catégories socioprofessionnelles classiques.

Cette mobilité se traduit par une palette d'interfaces sociales incompatibles avec un enracinement fixe, c'est-à-dire une appartenance unique. Nous parlons aussi de « culture rhizome » pour qualifier ces racines flottantes qui puisent à différents terreaux sans que chacun de ces engagements définisse isolément la totalité d'une identité socioprofessionnelle.

Ce qui amène naturellement à un regard distancié vis-à-vis d'un engagement socioprofessionnel unique qui bornerait complètement une existence. Autrement dit, ce n'est pas le statut ou la fonction qui identifie la professionnalité, mais des situations comme unité humaine transversale d'expérience. Un nouveau champ de compétence décrit cette capacité acquise dans la maîtrise de ces situations. Un décalage se produit alors entre le statut professionnel officiel et ce qui constitue véritablement le champ d'expérience et qui est valorisé en tant que tel par les acteurs.

C'est un mode d'organisation qui correspond à une autre forme de structuration. Les formes collectives sont multiples : par exemple le collectif sur objectif qui provoque un regroupement socioprofessionnel sur une base revendicative par rapport à un projet précis ; Le collectif réactif, regroupement informel dans une logique de réseau autour d'une sensibilité commune, un univers de reconnaissance, des sphères esthétiques ; Le collectif participatif qui vise principalement une conscientisation et appropriation des cadres d'analyse et d'action (diagnostic partagé dans une logique citoyenne).

*Quels sont les obstacles à surmonter pour que soient reconnues ces formes alternatives d'engagement et d'organisation socio-économique ?*

Il manque des interfaces entre ces réseaux ou collectifs d'acteurs populaires et les dispositifs ou les lieux institutionnels. Difficile de reconnaître et soutenir ces modes de structuration si ce foisonnement est d'abord représenté comme un handicap. Une interface met par définition en rapport des univers et des cultures différentes, avec des intérêts différents. Tout cela est générateur de conflits et de tensions mais qui sont nécessaires à la négociation. Il est impossible de régler des problèmes aussi complexes sans instance de négociation collective.

À l'entrée des années 2000, se développe un secteur marchand autour des cultures urbaines : événementiel, production artistique, transmission, animation socioculturelle, conseil et expertise en développement, communication, design, mode, etc. Certaines associations vont ainsi professionnaliser leurs prestations et rendre payants certains de leurs services. Mais le mode d'organisation non institué de ce réseau associatif ne facilite pas la possibilité de poser des enjeux régionaux ou nationaux. Paradoxalement, un certain poids économique et esthétique ne se traduit pas en poids politique, un peu comme deux mondes qui peuvent à l'occasion travailler en partenariat tout en s'ignorant profondément.

Pourquoi par exemple les « cultures urbaines » se cantonnent-elles à l'organisation de festival et d'ateliers de pratiques ? Ces mouvements devraient pouvoir interroger autrement un projet culturel à l'échelon des collectivités locales et des régions, la place de l'art dans la société, l'intervention dans



l'espace public, le rôle des lieux culturels, l'articulation entre l'éducation populaire et l'action culturelle, entre la démocratie et la démocratisation culturelle...

Hormis les effets attendus d'instrumentalisation de la culture (valorisation institutionnelle, politique, territoriale), l'absence de pensée en matière de développement handicape la reconnaissance et la validation des parcours professionnels, l'insertion des projets dans une cohérence régionale et plus généralement une croissance économique et culturelle.

Malgré cela, au fil des années, les acteurs se professionnalisent et génèrent une économie plurielle ou « hybride ». Ils ont dû par conséquent créer leurs propres supports et cadres de fonctionnement pour répondre à une exigence de production. C'est ce que Jean-Louis Laville appelle la difficile « hybridation » des ressources<sup>20</sup>

En bref, il s'agit de retrouver le sens de l'expérimentation populaire, le rôle des espaces intermédiaires. Des nouvelles professionnalités émergent. Elles qualifieraient cette compétence à comprendre, organiser, rendre opérationnel ce type d'espaces d'engagement et d'organisation. La sectorisation du marché suivant le type d'activité ne doit pas occulter l'apparition depuis quelques années d'espaces intermédiaires cohérents de formation, de professionnalisation et de production. Ce « monde de la petite production urbaine »<sup>21</sup> qui d'ailleurs ne se réduit pas au territoire urbain, constitue pour nous un laboratoire naturel d'innovation sociale. Il s'agit moins de gérer la précarité que de se donner la liberté de ne pas choisir entre des formes instituées considérées comme inadéquates, non valorisantes, voire aliénantes. Il s'agit donc plus d'une gestion de « l'entre-deux ». Il reste à légitimer ce lien entre des expériences informelles. Cela correspond aux compétences situationnelles que j'ai décrites : aux compétences relationnelles s'ajoute une multiplicité de savoirs (humain, méthodologique stratégique) et de connaissances acquis dans les parcours d'expérience.

*Pour conclure, quelles sont les perspectives ouvertes par ce travail collectif ?*

Je notais à propos de ces nouveaux acteurs que la naissance en 2002 du réseau « espaces populaires de création culturelle » correspond à cette nécessité à travers le principe de recherche-action<sup>22</sup> de maîtriser le sens et la finalité de leur travail, d'affirmer un rôle et une place dans le champ social et culturel, de construire de nouvelles formes d'organisation qui correspondent à leurs enjeux.

Il s'agit de produire de la connaissance, élaborer des méthodologies d'intervention, servir de pôle de visibilité et de reconnaissance de cette démarche auprès des autres acteurs et partenaires dans une région, finalement il s'agit de dessiner une géographie humaine, comme un système écologique (urbain ou rural) autrement qu'en termes de structure, de dispositif et d'activité (état des lieux classique) en insistant par exemple sur la mobilité des acteurs, les émergences culturelles, leurs espaces de référence, etc.

Une des conséquences est la détermination de nouveaux critères d'évaluation des projets. À travers la mise en place d'un diagnostic partagé et un pôle d'expertise autour des espaces populaires et de leurs émergences culturelles, l'intérêt est de mettre en visibilité les zones frontières entre les différents types de situations d'expérience, par exemple entre espaces intermédiaires et espaces professionnels classiques. Peut-être faudra-t-il trouver d'autres mots qu'éducation populaire et action culturelle pour qualifier les processus actuels comme tout ce « travail de la culture » effectué par les émergences des années 80 ?

La fonction de pôles de connaissance est ainsi d'instruire des procédures nouvelles, une manière de travailler autrement avec les lieux, de dégager systématiquement de la connaissance à partir d'expérimentations, de provoquer des formations, des publications, etc. C'est un espace réflexif interdisciplinaire, inter-catégoriel, inter-générationnel, qui renvoie à de nouveaux cadres de production, de diffusion et de réception publique de la connaissance, reposant sur une synergie des compétences et des différentes formes d'intelligence. C'est un espace de redéfinition où les acteurs se réapproprient leurs enjeux à travers un travail de mémoire socio-historique, de problématisation collective et de rencontres publiques.

*Notes de base de page numériques:*

1 Ce réseau est né d'un travail de recherche-action développé avec différents collectifs régionaux d'acteurs populaires depuis 2002 et donna lieu à l'ouvrage : **BAZIN H.** [2006], *Espaces populaires de création culturelle : enjeux d'une recherche- action situationnelle*, Éditions de l'INJEP, 91p, (Collection « Jeunesse/Education/Territoires : cahiers de l'action »).

2 BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs.

3 **NICOLAS-LE STRAT P.** [2004], « La constitution intermittente de l'activité » in revue électronique *Multitude* (<http://multitudes.samizdat.net/La-constitution-intermittente-de-l.html>)

4 voir notre article : **BAZIN H.** [2002], « Jeunesses messianiques et espaces populaires de création culturelle », in *Revue Agora* No29, L'Harmattan, pp. 16-27.

- 5 **PASQUIER S.** [1998], « Les associations ou l'expression politique d'une sociabilité urbaine », in *La revue du M.A.U.S.S. (No 11), Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*, Paris : La Découverte.
- 6 **BOLTANSKI L., CHIAPELLO È.** [1999], *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 843p., (Nrf essais).
- 7 **FAURE S., GARCIA M.-C.** [2003], *Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques, (2005)*, Paris : La Dispute, 188p.
- 8 **BATTEGAY A., BOUBEKER A.** [1997], « Les voies associatives. Dynamique des liens associatifs et construction de territoires », in METRAL J. (Ss la dir.), *Les aléas du lien social*, Paris : ministère de la Culture.
- 9 SOS Racisme de 1985 à 1990 (204 comités) a pour objectif de créer un groupe de pression sur le terrain de l'antiracisme en faisant une cause humanitaire
- 10 France Plus de 1985 à 1990 (45 comités), s'est donnée pour objectif d'inciter les jeunes issus de l'immigration, mais de nationalité française, à s'inscrire sur les listes électorales et à présenter leurs candidatures sur les listes des partis politiques qui acceptaient de leur donner une place éligible.
- 11 En quinze années, de 75 à 90, le mouvement syndical perd la moitié de ses effectifs et les mouvements de jeunesse régressent depuis les années 60.
- 12 « Association Collectif Liberté Égalité Fraternité Ensemble Unis » (prononcer « Assez le feu ! ») : Créé après la mort de Zyed et Bounna, 17 et 15 ans, le 27 octobre 2005 à Clichy sous bois (93), et suite aux émeutes urbaines qui en découlèrent. Ce mouvement propose un « contrat social et citoyen ».
- 13 **BOUAMAMA S.** [1994], *Dix ans de marche des Beurs : Chronique d'un mouvement avorté*, Paris : Desclée de Brouwer, (Epi/Habiter).
- 14 Exemple avec la lutte urbaine des habitants de l'Alma-Gare à Roubaix qui a opposé pendant plus de dix ans (1966-1983) la municipalité de Roubaix, et un mouvement associatif, à propos de la rénovation d'un quartier populaire. **LORTHIOI J.** [2004], « Expérimentations et innovations sociales. Le génie civique », in *Territoires n°447*, Adels.
- 15 Gontcharoff G. [2002], « Développement local : petite généalogie historique et conceptuelle » in *Territoires n°431*, Adels.
- 16 Il a été une tribune facilitant l'organisation et l'information sur la création et l'action des associations nées ou issues de l'immigration comme le collectif des droits civiques.
- 17 Mouvement inspiré par les jeunes Antillais de Grande-Bretagne. **H. ABDALLAH M.** [1982], « Les lascars s'organisent », in *Questions clefs (No 2)*, E.D.I., pp.52-63
- 18 Un groupe inter-associatif de travailleurs sociaux et d'éducation populaire.
- 19 Au milieu des années 90 commencent à se réaliser des festivals traduisant la professionnalisation dans le champ artistique des pratiques émergentes des années 80, comme les premières rencontres des danses urbaines à Paris-Villette en 1996.
- 20 **LAVILLE J.-L.** [2001], « Les raisons d'être en association », in **CAILLE A., LAVILLE J.-L.** (et al.), *Association démocratie et société civile*, Paris : La Découverte, (Bibliothèque du MAUSS).
- 21 **ROULLEAU-BERGER L.** [1999], *Le travail en friche : Le monde de la petite production urbaine*, Paris : L'aube, 244p., (Monde en cours).
- 22 Voir le site [www.recherche-action.fr](http://www.recherche-action.fr)